

MCAD

MENTION COMPLÉMENTAIRE AIDE À DOMICILE (PÉRIGUEUX -24)

A

FC

MÉTIERS VISÉS

Le titulaire de la Mention Complémentaire exerce ses fonctions auprès de familles, de personnes âgées ou handicapées. Il sera à même de travailler en structure médico-sociales ou au domicile privé des personnes.

En apprentissage poste ASH/AMP/soin/aide-ménagère/aide à domicile.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Personnes diplômées dans le secteur sanitaire et social (parcours réduit)
- Les demandeurs d'emploi en reconversion n'ayant pas fait d'étude depuis 2 ans
- Les candidats en situation de perfectionnement justifiant d'activités à plein temps (6 mois) ou à temps partiel (800 h minimum)
- Les candidats se présentant au titre de 3 années d'expérience.

Le permis de conduire et un moyen de locomotion sont recommandés (possibilité d'aide).

ORGANISATION DE LA FORMATION

Durée 1 an : 10 semaines de formation (350 h à 400 h selon le profil)

- Le reste du temps chez l'employeur en alternance.
Employeurs principaux : EHPAD et structure aide à domicile
- Formation continue : 16 semaines de stage professionnel.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

UNITE 1 : techniques de services à l'utilisateur

Alimentation, Entretien du cadre de vie, Gestion et organisation, Technologie du logement

UNITE 2 : accompagnement et aide dans les activités de la vie quotidienne et dans le maintien de l'autonomie
Sciences Médico-sociales, Physiopathologie, Techniques d'aides sanitaires et manutention

UNITE 3 : accompagnement et aide dans la vie relationnelle et le maintien de la vie sociale
Sciences Médico-sociales, Autonomie et animation

INSERTION PROFESSIONNELLE

Le titulaire de la MCAD peut travailler en EHPAD, hôpital, clinique, structures d'aide à domicile auprès d'employeurs associatifs, en collectivités territoriales ou entreprises privées, ou auprès de particuliers.

POURSUITE DE FORMATION

Le diplôme de MCAD permet de valider : 4 modules de formation d'aide-soignant (1 - 4 - 5 et 7), 3 modules de la formation auxiliaire de puériculture (4 - 5 et 7)

Les diplômés bac pro ASSP et de la MCAD sont détenteurs de 6 modules sur les 8 de la formation aide-soignant et de 5 modules sur les 8 de la formation auxiliaire de puériculture

La poursuite d'étude peut se faire sur les diplômes du secteur sanitaire ou social.

NOS SPÉCIFICITÉS

- Participation à des actions pédagogiques spécifiques
- Possibilité d'internat
- Bilan de la situation personnelle de chaque candidat avec un accompagnement en fin de formation à la recherche d'emploi ou à la poursuite d'études
- Accueil et accompagnement des personnes en situation de handicap (réfèrent handicap : C. DAUDE)

STATUT

Statut salarié en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, rémunéré en fonction de son âge et de son année de formation.

Statut de stagiaire de la formation continue et professionnelle financé par le pôle emploi, organisme d'état et autofinancement.

EXAMEN

E1 : Gestion et réalisation des activités de la vie quotidienne

E2 : Accompagnement et aide à la personne dans les activités de la vie quotidienne et dans le maintien de l'autonomie

E3 : Accompagnement et aide à la personne dans la vie relationnelle et sociale



CONTACTS

IFCA Saint Joseph
23 avenue Georges Pompidou
24000 Périgueux

Christelle DAUDE
05 53 06 84 15
secretaire.ifca@stjo-24.fr ifca@stjo-24.fr



CONTACTS

IFCA Saint Joseph
23 avenue Georges Pompidou
24000 Périgueux

Christelle DAUDE
05 53 06 84 15
secretaire.ifca@stjo-24.fr ifca@stjo-24.fr